

ITAQUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 16 550 000 €
Siège social : Hangar 107 - 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

R.C.S. ROUEN 841 624 414

PROCES-VERBAL **DES DECISIONS DU PRESIDENT** **EN DATE DU 25 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-cinq Avril,

A 09 h 30,

Monsieur Marc LAUBIES, Président de la Société,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

PREMIERE DECISION

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social de ROUEN (76100) – Hangar 107 - 107 Allée François Mitterrand à ROUEN (76100) - 22A, cours Camille Claudel – Bâtiment THEIA – 6^{ème} étage, et ce à compter du 28 Avril 2025.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, le Président décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« Article 4 – SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé à ROUEN (76100) - 22A, cours Camille Claudel - Bâtiment THEIA - 6^{ème} étage.»

Le reste de l'article demeure inchangé.

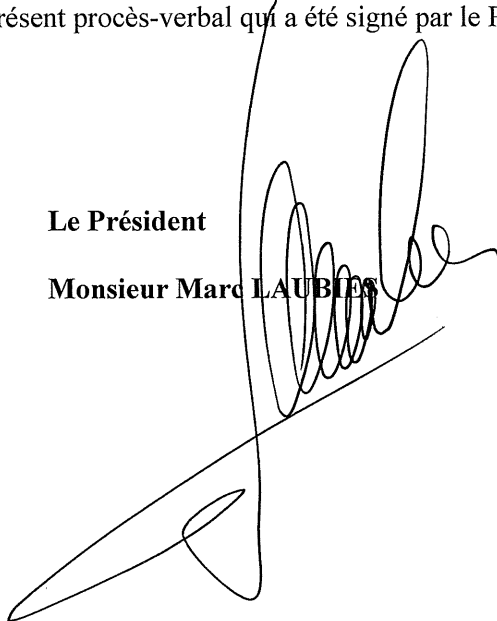
TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président

Monsieur Marc LAUBIES

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Monsieur Marc LAUBIES'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.